



SOMMAIRE

L'agriculture française à l'étau : érosion de la valeur ajoutée et dépendances croissantes aux intrants

- Une baisse tendancielle de la valeur ajoutée de la branche agricole à l'origine de l'érosion du prix de revient agricole
- Une recomposition des consommations intermédiaires révélatrice d'une double dépendance

RÉDACTION



Contact : Zeineb Cherif

zeineb.cherif@france.chambres-agriculture.fr

L'agriculture française à l'étau : érosion de la valeur ajoutée et dépendances croissantes aux intrants

Le malaise agricole ne date pas d'hier, mais il s'est nettement intensifié au cours des dernières années sous l'effet de crises successives. Le mouvement de contestation observé depuis quelques années ne peut s'interpréter simplement comme une posture revendicative des agriculteurs ; il révèle surtout la fragilisation structurelle d'un secteur dont les équilibres économiques se sont profondément transformés. Au cœur des préoccupations figure la question du revenu, première variable d'ajustement et premier indicateur de vulnérabilité. Certes, les niveaux de revenu varient sensiblement selon les filières, la taille des exploitations et leur degré de spécialisation mais, un constat transversal s'impose : la part de la valeur qui revient aux producteurs agricoles s'est significativement réduite au fil du temps, et ce indépendamment des caractéristiques structurelles des exploitations.

Nul ne peut contester que la part de valeur revenant aux agriculteurs a diminué de manière tendancielle au fil du temps, et ce, sous l'effet de plusieurs mécanismes structurels combinés. Le premier tient à la reconfiguration des rapports de force au sein des filières agroalimentaires. La montée en puissance des acteurs situés en aval de la filière, à savoir, les industries agroalimentaires et de la grande distribution, a considérablement renforcé leur puissance de négociation par rapport aux agriculteurs, qui restent relativement dispersés, en dépit du développement des organisations de producteurs. De plus, l'évolution des modes de consommation des biens alimentaires, avec une forte demande de produits alimentaires transformés a contribué à renforcer non seulement le pouvoir de marché de ces derniers, mais aussi accru leur rôle dans la création de valeur et dans les stratégies de différenciation par la marque. Une part toujours plus importante de la valeur se trouve ainsi captée en aval de la chaîne d'approvisionnement, réduisant mécaniquement la part qui revient aux producteurs.

Le second mécanisme tient à l'évolution des structures de coût au sein des exploitations agricoles. La modernisation et l'industrialisation de la production ont historiquement entraîné une progression sensible du poids des consommations intermédiaires (engrais, énergie, aliments pour animaux, équipements) dans les processus productifs. Même en supposant des prix d'intrants stables, hypothèse qui s'écarte souvent de la réalité, comme on peut l'observer depuis la guerre en Ukraine, le seul accroissement de leur part en volume suffit à comprimer la valeur ajoutée agricole et, partant, les revenus des exploitants. Ces deux dynamiques structurelles ne rendent toutefois pas compte à elles seules de la contraction des revenus agricoles. D'autres facteurs y contribuent. La volatilité des marchés internationaux et l'intensification de la concurrence, tant à l'échelle européenne que mondiale, exercent une pression persistante à la baisse sur les prix agricoles.

►► L'AGRICULTURE FRANÇAISE À L'ÉTAU : ÉROSION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET DÉPENDANCES CROISSANTES AUX INTRANTS (suite)

De plus, les politiques publiques et les cadres réglementaires européens, à travers la PAC et ses normes environnementales notamment, produisent quant à eux des effets ambivalents : s'ils soutiennent les revenus par des aides directes et des mécanismes de stabilisation, ils imposent parallèlement le respect de contraintes de plus en plus strictes (normes sanitaires, environnementales, bien-être animal), qui engendrent des coûts supplémentaires non négligeables sans contrepartie suffisamment compensatoire.

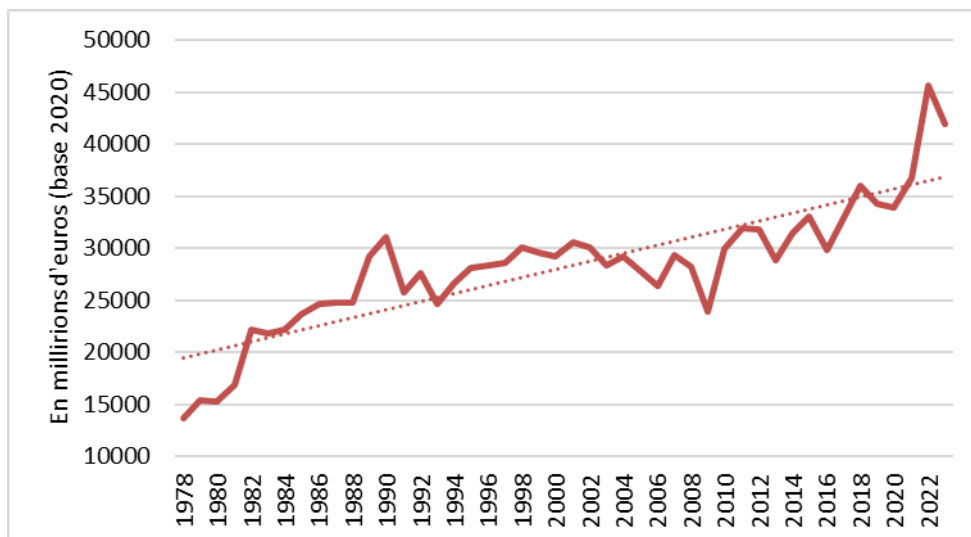
À ces pressions s'ajoutent les exigences croissantes des consommateurs en matière de qualité, de traçabilité et de durabilité. Pour y répondre, les agriculteurs doivent consentir des investissements spécifiques, adopter des pratiques de production plus vertueuses et se soumettre à des systèmes de certifications dont les coûts ne sont pas toujours compensés, là aussi, par une revalorisation correspondante des prix de vente. Enfin, des asymétries persistent dans la transmission des prix le long de la chaîne d'approvisionnement : les hausses constatées au niveau du consommateur final ne se répercutent ni immédiatement ni intégralement vers les producteurs.

Au total, la faiblesse du prix final perçu par l'agriculteur résulte d'une combinaison de déséquilibres de pouvoir, de mutations structurelles et de contraintes diverses. La présente analyse a pour but cependant se concentrer sur les déterminants structurels principaux : d'une part, la répartition de la valeur ajoutée au sein de la chaîne agroalimentaire ; d'autre part, l'évolution et la recomposition des consommations intermédiaires en agriculture.

La valeur ajoutée agricole française a connu, depuis 1978, une croissance soutenue mais contrastée selon les périodes. Jusqu'à la fin des années 1980, elle progressait à un rythme annuel moyen de l'ordre de 7 % (graphique 1), portée par un système de prix garantis mis en place dans le cadre de la PAC. Les agriculteurs bénéficiaient alors de prix relativement élevés et stables, protégés des fluctuations des marchés mondiaux, ce qui assurait une progression régulière des revenus. La réforme MacSharry de 1992 marque une rupture majeure avec ce modèle. Elle repose sur un abaissement des prix garantis et un début de rapprochement des prix agricoles européens vers les niveaux internationaux, partiellement compensé par l'instauration d'aides directes. Ce tournant modifie profondément la logique économique du secteur : le soutien aux revenus ne transite plus par les prix, mais par des aides, rendant ainsi les exploitations agricoles davantage exposées aux aléas des marchés. Il en résulte une tendance baissière des prix agricoles, accompagnée d'une volatilité accrue des prix agricoles.

Une baisse
tendancielle de la
valeur ajoutée de
la branche
agricole à
l'origine de
l'érosion du prix
de revient
agricole

Graphique 1 : évolution de la valeur ajoutée brute de la branche agricole



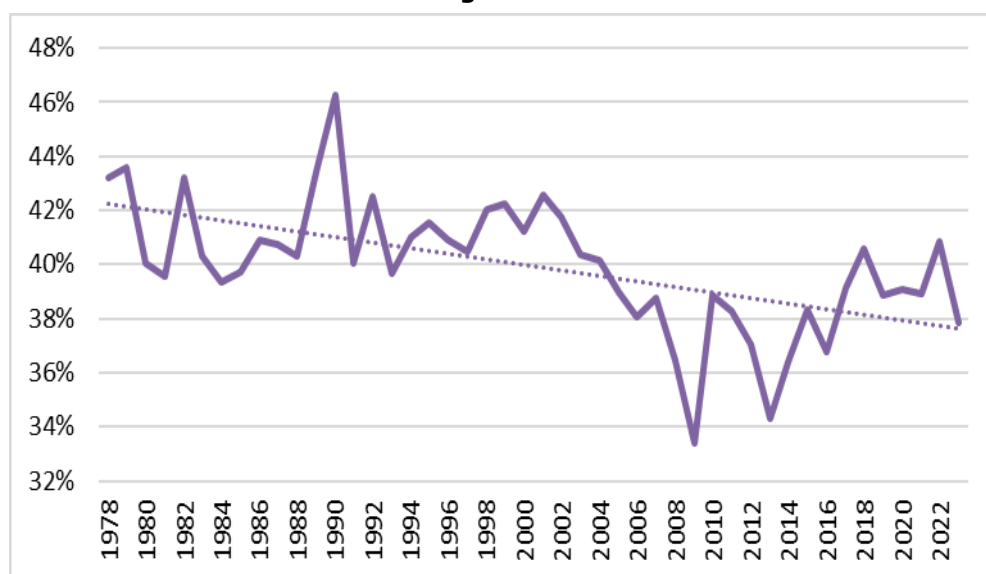
►► L'AGRICULTURE FRANÇAISE À L'ÉTAU : ÉROSION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET DÉPENDANCES CROISSANTES AUX INTRANTS (suite)

Cette transformation se traduit par une longue phase de quasi-stagnation entre 1990 et 2013/14, avec un taux de croissance annuel moyen proche de 0,6 à 0,7 %. Durant cette période, la valeur ajoutée agricole est fortement affectée par les fluctuations des prix mondiaux, notamment les contrecoups de la crise des subprimes (2008-2012), les chocs climatiques et l'intensification de la concurrence internationale. Les revenus agricoles deviennent dès lors de plus en plus instables, davantage tributaires des évolutions des marchés mondiaux que des mécanismes publics de stabilisation.

Toutefois, depuis le milieu des années 2010, une réaccélération de la croissance de la valeur ajoutée est observable. Celle-ci s'explique principalement par la hausse des prix agricoles dans un contexte de tensions mondiales cumulées : sécheresses répétées en Europe et dans les grandes zones productrices (Australie, Etats-Unis), flambée des prix de l'énergie et des engrais à partir de 2021, puis choc géopolitique majeur provoqué par l'invasion de l'Ukraine en 2022 — la Russie et l'Ukraine assurant alors près de 30 % des exportations mondiales de blé (FAO, 2022) —, et plus récemment par le déclenchement de la guerre en Iran. Toutefois, cette reprise reste fragile, car elle repose largement sur des facteurs conjoncturels. Elle s'accompagne d'une forte volatilité, traduisant une sensibilité accrue du secteur aux chocs externes.

Cette évolution favorable mérite néanmoins d'être relativisée : se limiter au suivi de la valeur ajoutée brute de la branche agricole expose à une lecture partielle, voire trompeuse, de la situation réelle du secteur. Une progression de cet indicateur en niveau peut en effet donner l'impression d'une amélioration de la performance économique, là où elle masque en réalité une érosion du taux de valeur ajoutée. La distinction entre ces deux variables est fondamentale : alors que la valeur ajoutée en niveau mesure un volume absolu de richesse créée, le taux de valeur ajoutée (valeur ajoutée brute rapportée à la production agricole) renseigne sur la part effectivement conservée à l'issue du processus productif. Ainsi, la hausse de la valeur ajoutée brute peut dissimuler une dégradation structurelle dès lors qu'elle s'accompagne d'une progression encore plus rapide des consommations intermédiaires.

Graphique 2 : évolution du taux de la valeur ajoutée brute de la branche agricole



Chambres d'agriculture France

Source : Insee

Le graphique 2 met en évidence une évolution du taux de valeur ajoutée en sens inverse de celle de la valeur ajoutée brute en niveau : alors que cette dernière progresse, le taux de valeur ajoutée, lui, recule surtout depuis le début des années 2000.

Les revenus agricoles sont de plus en plus instables et tributaires des marchés mondiaux

► L'AGRICULTURE FRANÇAISE À L'ÉTAU : ÉROSION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET DÉPENDANCES CROISSANTES AUX INTRANTS (suite)

Cette divergence s'explique par une progression des consommations intermédiaires plus rapide que celle de la production. Représentant environ 56 à 58 % de la production dans les années 1980, elles en constituent aujourd'hui 60 à 65 %¹, traduisant une hausse structurelle du poids des intrants dans le processus productif.

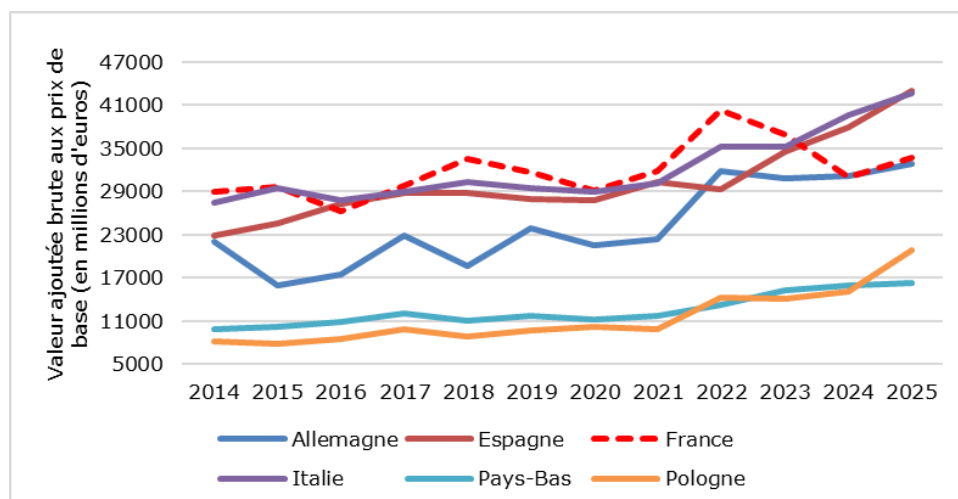
Cette évolution reflète une transformation profonde du modèle agricole, caractérisée par une intensification des pratiques et une dépendance accrue aux consommations intermédiaires. Si cette mutation s'est accompagnée de gains de productivité réels, elle a également renforcé l'exposition du secteur aux fluctuations des coûts, en particulier ceux de l'énergie, des engrais et de l'alimentation animale. La dynamique des coûts apparaît dès lors déterminante : leur progression (en niveau ou en valeur) tend en effet à éroder la part de richesse effectivement conservée par le secteur agricole.

Il convient de souligner que l'indicateur du taux de valeur ajoutée ne renseigne pas sur la répartition de cette dernière entre les différents acteurs de la chaîne alimentaire. Il met néanmoins en lumière une fragilisation qui s'opère en amont, dès le stade de la production, avant même que n'interviennent les mécanismes de formation des prix. Par ailleurs, depuis le début des années 2000, ce ratio fait preuve d'une volatilité croissante, révélatrice d'une sensibilité accrue du secteur aux variations des prix relatifs entre produits agricoles et intrants. Cette instabilité renforce le caractère incertain de la performance économique agricole et souligne la vulnérabilité du secteur face aux chocs externes.

À l'échelle européenne, ce phénomène apparaît encore plus marqué : la France se distingue par une baisse de sa valeur ajoutée agricole, à rebours de la tendance observée dans la plupart des autres pays. Alors qu'elle a longtemps occupé une position de premier plan en matière de valeur ajoutée agricole sur la période 2014-2023, à quelques exceptions près, un décrochage amorcé en 2022 et désormais inscrit dans la durée est observable. Celui-ci s'est traduit par la perte de sa position de leader au profit de l'Italie et de l'Espagne (graphique 3). À ce constat s'ajoute le fait que la France et l'Allemagne se retrouvent désormais à parité en matière de valeur ajoutée agricole — situation d'autant plus préoccupante qu'elle résulte d'un rattrapage de l'Allemagne, alors que la valeur ajoutée agricole française représentait pourtant près de 130 % de celle de l'Allemagne en 2014.

La valeur ajoutée de la branche agricole française décroche quand d'autres pays européens progressent

Graphique 3 : évolution de la valeur ajoutée brute de la branche agricole en Europe



Chambres d'agriculture France

Source : Eurostat

¹Ratio consommations intermédiaires/production de la branche, calculé à partir des tableaux entrées-sorties (TES) de l'INSEE, selon la même méthodologie que pour le taux de valeur ajoutée.

►► L'AGRICULTURE FRANÇAISE À L'ÉTAU : ÉROSION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET DÉPENDANCES CROISSANTES AUX INTRANTS (suite)

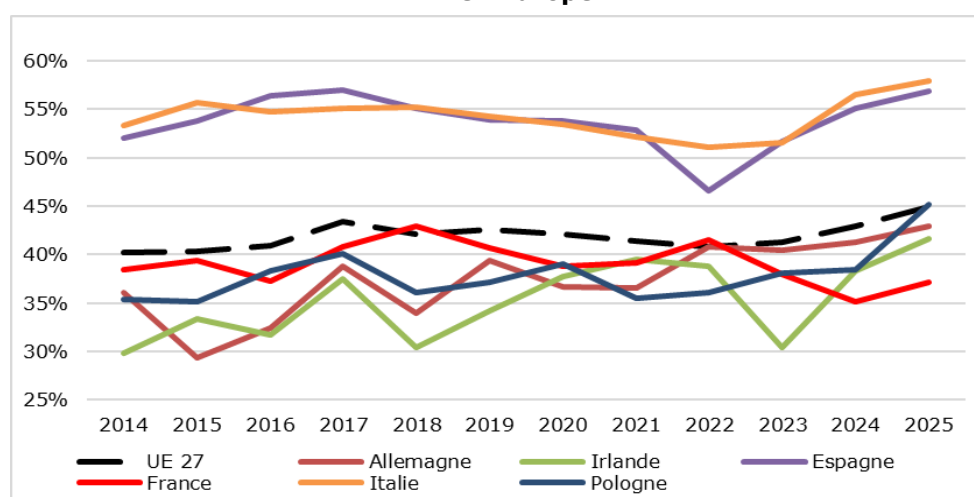
Dans le prolongement de cette analyse, le taux de valeur ajoutée constitue un indicateur plus pertinent que la valeur ajoutée en niveau pour comparer les pays européens entre eux (graphique 4). En effet, les structures agricoles nationales diffèrent sensiblement : un pays spécialisé dans des productions à haute valeur ajoutée, comme les fruits, légumes ou vins, affichera mécaniquement une valeur ajoutée brute plus élevée qu'un pays dominé par les grandes cultures ou l'élevage intensif, à taille équivalente. En rapportant la valeur ajoutée à la production, ce ratio neutralise ces effets de structure et de taille, et permet ainsi une comparaison plus rigoureuse des performances entre États membres.

Le graphique 4 révèle qu'à l'échelle européenne, ce ratio apparaît globalement stable, voire en légère amélioration récente, atteignant 44,9 % en 2023, soit une progression d'environ 12 % depuis 2014. Cette tendance d'ensemble masque toutefois des trajectoires nationales contrastées. L'Italie et l'Espagne se distinguent par des niveaux durablement élevés, supérieurs à 50 %, témoignant d'une forte capacité à capter de la valeur au stade de la production. D'autres pays, tels que l'Allemagne, l'Irlande ou la Pologne, affichent des évolutions plus volatiles, mais globalement orientées à la hausse.

Dans ce contexte, la France fait figure d'exception. Depuis 2022, son taux de valeur ajoutée recule nettement, atteignant un point bas en 2024 avant un léger redressement en 2025. Sur l'ensemble de la période 2014-2025, elle apparaît comme le seul pays à enregistrer une baisse, de l'ordre de 3,5 points. Ce résultat est en partie cohérent avec les limites attendues d'un modèle productif intensif en intrants, dans lequel la progression de la production s'accompagne d'une hausse des coûts qui érode la capacité à générer de la valeur nette, sans que ce seul facteur suffise à en rendre pleinement compte. Ce décrochage, d'autant plus notable qu'il intervient dans un environnement européen globalement stable voire en amélioration, renvoie à des déterminants structurels propres au cas français : structuration des filières, relations intersectorielles, et positionnement de l'agriculture au sein d'une chaîne agroalimentaire dominée par les activités d'aval.

Le décrochage français s'explique en partie par un modèle intensif en intrants

Graphique 4 : analyse de l'évolution du taux de valeur ajoutée en Europe



Chambres d'agriculture France

Source : Eurostat

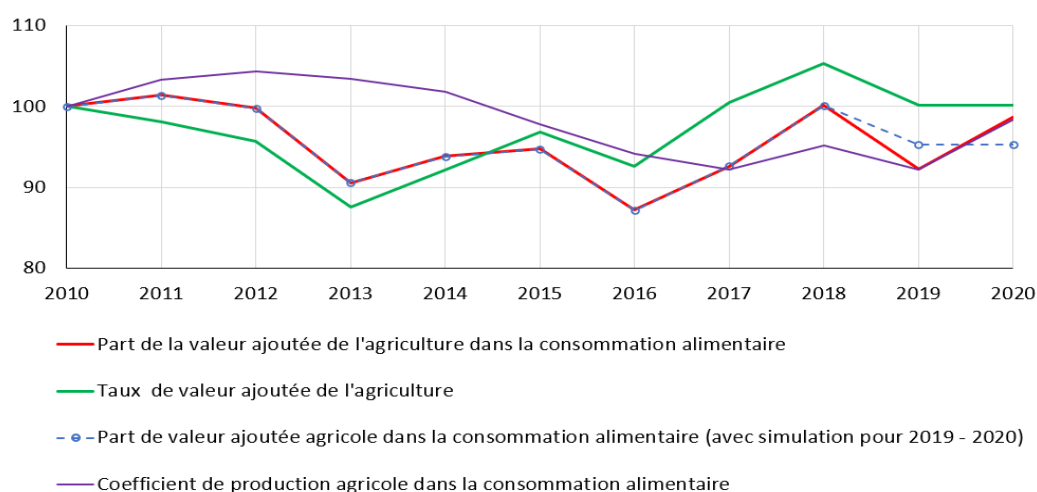
Ces évolutions, bien qu'éclairantes, invitent à dépasser une analyse centrée sur la seule dynamique de la valeur ajoutée pour s'intéresser à sa répartition entre les différents acteurs de la chaîne alimentaire. La question centrale est en effet moins celle du niveau global de valeur ajoutée créée que celle de la part qui en revient effectivement à l'agriculture au sein du processus productif.



L'AGRICULTURE FRANÇAISE À L'ÉTAU : ÉROSION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET DÉPENDANCES CROISSANTES AUX INTRANTS (suite)

C'est précisément dans cette perspective que l'approche de « l'euro alimentaire » apporte un éclairage complémentaire et décisif. En décomposant la dépense alimentaire finale en valeurs ajoutées par branche, elle permet de rendre visible ce que les agrégats macroéconomiques masquent : la façon dont les variations du taux de valeur ajoutée agricole se traduisent concrètement dans la part captée par l'agriculture au sein de la chaîne. Empiriquement (graphique 5), la baisse du taux de valeur ajoutée agricole (courbe verte) et la part de valeur ajoutée agricole dans la consommation alimentaire (courbe bleue en pointillé) apparaissent étroitement liées confirmant que la contraction observée en amont de la chaîne se répercute bien sur la répartition finale de la valeur.

Graphique 5 : évolution en valeur de la consommation alimentaire, du taux de valeur ajoutée de la branche agriculture et de la part de cette branche en valeur ajoutée dans la consommation alimentaire



Source : d'après les travaux de Philippe Boyer

La décomposition de l'euro alimentaire révèle une répartition de la valeur défavorable à l'agriculture

La décomposition de l'euro alimentaire révèle une répartition de la valeur structurellement défavorable à l'agriculture. Depuis 2010, sur 100 euros de dépense alimentaire, à peine un quart revient à la production agricole, tandis que près des deux tiers de la valeur sont générés en aval de la filière. Cette part s'inscrit qui plus est dans une tendance baissière continue : elle est passée de 14,7 € en 2013² à 13,4 € en 2016³, puis à 12,8 € en 2019⁴, soit un recul de près de 2 points en six ans, traduisant un effritement progressif de la contribution de l'agriculture à la formation de la valeur alimentaire.

Ce constat souligne la place structurellement limitée de l'agriculture dans le partage de la valeur au sein d'une chaîne agroalimentaire largement dominée par les activités de transformation, de distribution et de services. Il s'inscrit plus largement dans une dynamique de déséquilibre croissant : selon la Commission d'enquête sénatoriale sur les marges des industriels et de la grande distribution, l'agriculture française ne capterait plus qu'environ 8 euros sur 100 euros de dépenses alimentaires des ménages, soit un recul d'environ 25 % en vingt-cinq ans⁵.

²Observatoire de la Formation des Prix et des Marges, Rapport 2017, p. 262

³Observatoire de la Formation des Prix et des Marges, Rapport 2020, p. 422

⁴Observatoire de la Formation des Prix et des Marges, Rapport 2024, p. 41

⁵L'agriculture ne capte que 8 € sur 100 € dépensés par les consommateurs

► L'AGRICULTURE FRANÇAISE À L'ÉTAU : ÉROSION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET DÉPENDANCES CROISSANTES AUX INTRANTS (suite)

L'industrie agroalimentaire, un débouché en repli pour l'agriculture nationale

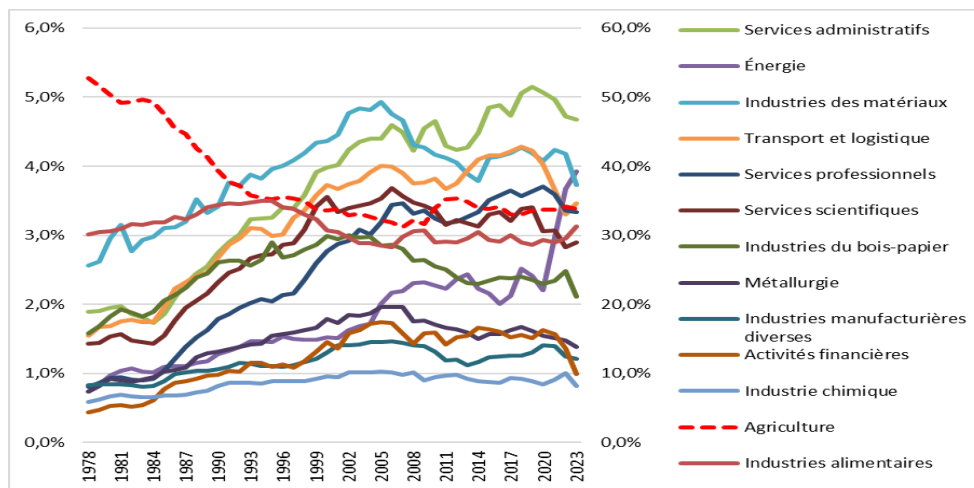
Fort de ces éléments, l'analyse de la composition des consommations intermédiaires, tant du secteur agroalimentaire que du secteur agricole, permet de mieux comprendre les mécanismes à l'origine de l'érosion de la part de valeur captée par l'agriculture, à travers une lecture en termes de chaînes de valeur et d'intégration productive.

Au sein du secteur agroalimentaire, la mutation est particulièrement nette. Si les consommations intermédiaires augmentent tant en volume qu'en valeur, leur composition se modifie en profondeur : *la part des produits issus de la branche agricole dans les intrants de la branche agroalimentaire est passée de plus de 50 % à environ 33 % en 2023, témoignant d'une « désagricolisation » progressive des inputs* (graphique 6).

UNE RECOMPOSITION DES CONSOMMATIONS INTERMÉDIAIRES RÉVÉLATRICE D'UNE DOUBLE DÉPENDANCE

Cette recomposition reflète à la fois l'évolution de la demande, les exigences de compétitivité internationale et les gains d'efficacité permis par le progrès technique. Elle profite principalement aux secteurs industriels et tertiaires, plus capitalistiques et technologiques, qui captent une part croissante de la valeur ajoutée. L'agriculture se trouve ainsi doublement fragilisée : elle perd non seulement une part de la valeur créée en aval, mais voit son principal débouché moins faire appel à elle, l'industrie agroalimentaire se tournant progressivement vers des intrants importés ou de substitution au détriment de la production nationale.

Graphique 6 : évolution de la part des consommations intermédiaires de la branche agroalimentaire



Lecture du graphique : les branches Agriculture et Industries alimentaires, dont les valeurs sont sensiblement plus élevées, sont rapportées à l'axe de droite ; l'ensemble des autres secteurs est lu sur l'axe de gauche

Chambres d'Agriculture France

Source : INSEE

Cette évolution fragilise néanmoins la souveraineté alimentaire et révèle une double dépendance aux importations, qui affecte aussi bien l'amont que l'aval de la chaîne agroalimentaire. À l'amont, les consommations intermédiaires de la branche agroalimentaire reposent pour près d'un quart sur des approvisionnements étrangers (graphique 7) : produire du blé ou du lait ne suffit plus si les étapes de transformation dépendent d'intrants importés, d'autant que des coûts de production souvent plus faibles à l'étranger renforcent l'attractivité de ces derniers au détriment des matières premières nationales.

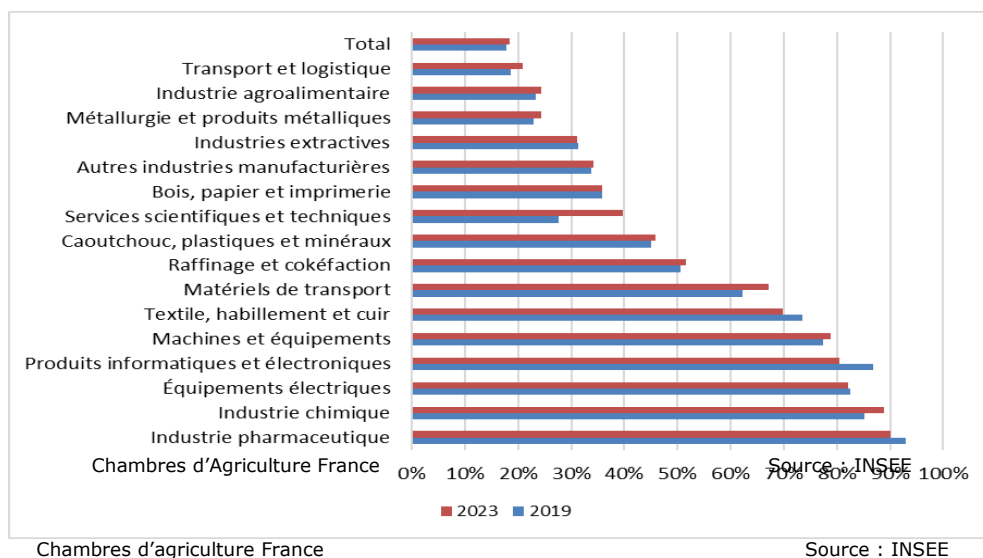


L'AGRICULTURE FRANÇAISE À L'ÉTAU : ÉROSION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET DÉPENDANCES CROISSANTES AUX INTRANTS (suite)

Note de lecture : La présence de branches productrices de machines ou de matériels de transport dans les consommations intermédiaires n'implique pas que l'acquisition d'équipements durables soit comptabilisée comme telle. Les montants reportés ici correspondent aux biens et services issus de ces branches et mobilisés comme intrants courants par la branche agroalimentaire : pièces détachées, composants, entretien et réparations courantes, ou encore petits équipements non immobilisés. Conformément aux conventions de la comptabilité nationale, les consommations intermédiaires englobent également certains biens durables de faible valeur ou dont la durée de vie est inférieure à un an, ainsi que les dépenses liées à l'entretien des biens de capital fixe. En revanche, les dépenses qui prolongent la durée de vie de ces biens ou en accroissent le rendement relèvent de la formation brute de capital fixe (FBCF)

À l'aval, les importations jouent un rôle tout aussi structurant dans l'alimentation des ménages, représentant près d'un quart de leur dépense alimentaire. Cette dépendance reflète à la fois une demande pour des produits peu ou pas disponibles localement, comme les fruits tropicaux par exemple, et une substitution progressive aux productions nationales : près d'un fruit ou légume sur deux consommés en France est désormais importé, et les importations de fruits ont progressé d'environ 25 % en vingt ans, tandis que la production nationale reculait.

Graphique 7 : taux de dépendance des consommations intermédiaires de la branche agroalimentaire entre 2019 et 2023⁶



Cette dépendance extérieure est particulièrement marquée pour certains intrants critiques. Les consommations énergétiques de la branche agroalimentaire sont passées de 0,7 % en 1978 à presque 4 % en 2023, et celles issues de la chimie, des plastiques ou du transport suivent une progression similaire. L'industrie agroalimentaire demeure fortement tributaire du gaz naturel pour ses procédés de transformation et de conservation, du pétrole pour la logistique, et des produits chimiques pour les additifs et les emballages, ce qui l'expose directement aux fluctuations des prix industriels mondialisés. Cette vulnérabilité est encore amplifiée par les interdépendances profondes qui lient l'agriculture, la chimie et l'énergie au sein de la chaîne agroalimentaire. Un choc énergétique mondial ne se limite pas à renchérir les coûts de transformation : il se propage simultanément en amont, vers la production agricole via le coût des engrais azotés, des carburants et de l'irrigation, et en aval, vers l'industrie agroalimentaire via les emballages, la logistique et les procédés industriels. Ce mécanisme de transmission croisée illustre le degré d'intégration entre la branche agricole et la branche agroalimentaire : un choc affectant l'une se répercute inévitablement sur l'autre, rendant l'ensemble du système alimentaire vulnérable à des perturbations systémiques que ni l'une ni l'autre ne peut absorber isolément.

Entre 2019 et 2023, la dépendance globale de la branche agroalimentaire aux importations pour ses consommations intermédiaires est passée de 17,9 % à 18,4 %, une hausse modérée mais qui masque de fortes disparités selon les secteurs. Certains intrants industriels restent très dépendants de l'étranger : 88,8 % des consommations intermédiaires dans la chimie sont importées, 90,1 % dans la pharmacie, 80,4 % dans les produits informatiques et électroniques.

⁶Une perspective historique plus longue aurait permis d'enrichir l'analyse, mais la disponibilité des tableaux entrées-sorties (TES) symétriques sur le site de l'INSEE se limite à la période 2019-2023.

► L'AGRICULTURE FRANÇAISE À L'ÉTAU : ÉROSION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET DÉPENDANCES CROISSANTES AUX INTRANTS (suite)

La montée des services immatériels transforme en profondeur le processus productif

D'autres secteurs voient leur dépendance progresser nettement : matériels de transport (+7,8 %), métallurgie (+6,5 %) ou transport et logistique (+12,1 %). La hausse la plus marquée concerne les services scientifiques et techniques, dont le taux d'importation passe de 27,7 % à 39,6 %, témoignant de l'externalisation croissante des fonctions immatérielles. L'industrie agroalimentaire elle-même voit sa dépendance s'accroître, passant de 23,4 % à 24,3 %. L'énergie, bien qu'essentielle, s'inscrit dans cette même dynamique, renforçant la vulnérabilité globale de la chaîne de valeur.

Cette dernière tendance s'inscrit dans une mutation plus large de la structure des consommations intermédiaires, marquée par la montée en puissance des services immatériels : ingénierie, conseil, numérique, gestion, contrôle qualité et innovation. Leur poids cumulé est passé de 4,1 % en 1978 à près de 11 % en 2024, soit une progression de 170 %. Cette évolution modifie les fondements mêmes de la compétitivité, désormais moins ancrée dans la maîtrise des volumes produits que dans celle des données, de la traçabilité, des technologies numériques et des capacités de certification. Le recours croissant à des prestataires extérieurs, souvent internationaux, renforce cependant la sensibilité de la filière aux risques technologiques, logistiques et réglementaires.

Ce mouvement invite à poser la question d'un véritable tournant vers la « servicialisation » de l'agriculture, entendue ici non pas au sens de la servicialisation de la consommation alimentaire finale, mais comme la transformation profonde du processus productif lui-même, de plus en plus dépendant d'intrants immatériels et de services à haute valeur ajoutée. En effet, trois transitions majeures sont en effet identifiées comme redéfinissant les contours du système alimentaire : la servicialisation, la montée en puissance des enjeux de santé et de bien-être, et la quête de sens dans un contexte mondialisé.

Si ce concept est davantage mobilisé pour décrire les évolutions de la consommation finale, il trouve une résonance analytique croissante pour caractériser les transformations de l'amont productif. Le numérique est ainsi présenté comme susceptible de diversifier l'économie de services agricole, d'accélérer les transformations structurelles de la filière et d'améliorer les chaînes de valeur, qu'elles soient de proximité ou en circuit long. Des travaux de l'INRAE et du livre blanc d'INRIA sur l'agriculture numérique soulignent néanmoins les risques associés : si le développement du numérique apporte des solutions de réduction des intrants physiques, ce gain pourrait s'accompagner d'un verrouillage technologique faisant obstacle à des pratiques et des organisations alternatives. Plus fondamentalement, la gestion des données constitue un enjeu majeur, la maîtrise de leur utilisation par les agriculteurs n'étant pas garantie juridiquement en dehors des dispositions contractuelles avec leurs fournisseurs.

Se pose dès lors une question analytique centrale : la montée des services dans les consommations intermédiaires des IAA contribue-t-elle à expliquer le recul relatif de la part de l'agriculture dans ces mêmes consommations ? La substitution progressive d'intrants agricoles bruts par des services immatériels, qu'il s'agisse de logiciels de pilotage, de certifications ou de conseil agronomique externalisé, pourrait en effet mécaniquement comprimer la part de valeur revenant à l'amont agricole. Cette hypothèse, encore peu documentée dans la littérature économique française sur les filières, mériterait d'être testée à partir des tableaux entrées-sorties (TES) de la comptabilité nationale, par une décomposition fine des consommations intermédiaires par branche d'origine sur longue période.

►► L'AGRICULTURE FRANÇAISE À L'ÉTAU : ÉROSION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET DÉPENDANCES CROISSANTES AUX INTRANTS (suite)

L'ensemble de ces tendances confirme que la performance et la résilience du système agroalimentaire reposent de moins en moins sur la seule production agricole, et de plus en plus sur l'accès sécurisé à des intrants diversifiés et à des services à haute valeur ajoutée.

L'analyse de la composition des consommations intermédiaires de la branche agroalimentaire éclaire les transformations structurelles de l'aval. Mais elle ne dit rien de ce qui se passe en amont, au sein même de la production agricole. Or, l'évolution de la structure des consommations intermédiaires de la branche agricole est tout aussi éclairante et complémentaire : elle permet d'observer comment les exploitations agricoles sont elles-mêmes prises en étau entre la hausse du coût et du poids de leurs intrants d'un côté, et la pression sur leurs prix de vente de l'autre. C'est précisément à ce niveau que se matérialise la compression de la valeur ajoutée agricole identifiée précédemment.

En effet, l'évolution des consommations intermédiaires de la branche agricole entre 1978 et 2023 révèle une transformation profonde du modèle productif, caractérisée par un recul marqué de l'autonomie sectorielle et une dépendance croissante aux intrants externes. Le signe le plus visible de cette mutation est le repli de la part des consommations intermédiaires issues de l'agriculture elle-même, passée de 48,5 % à 33,3 %, soit une baisse de plus de 15 points : ce recul traduit l'affaiblissement de l'autoconsommation et des échanges intra-sectoriels qui caractérisaient le modèle agricole traditionnel.

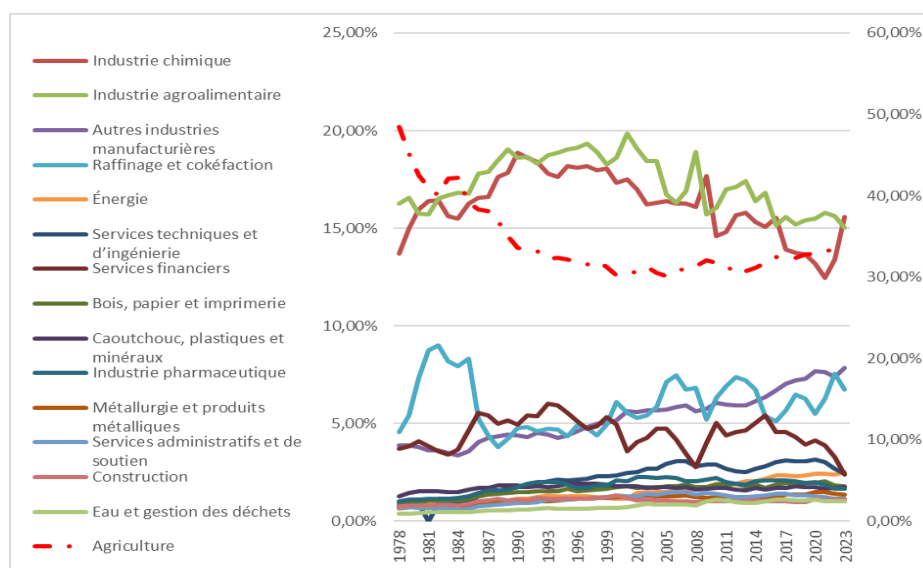
Intensification productive et externalisation des intrants : une autonomie agricole en recul

En contrepartie, les intrants d'origine industrielle occupent une place croissante, illustrant une intensification et une capitalisation progressive du processus productif. L'industrie chimique y tient une position centrale : sa part progresse de 13,7 % en 1978 à près de 18-19 % au début des années 1990, avant de se replier pour s'établir à 15,6 % en 2023. Elle demeure néanmoins à un niveau structurellement élevé, reflétant le rôle déterminant des engrais et des produits phytosanitaires dans l'agriculture moderne, ainsi qu'une dépendance persistante à des intrants étroitement liés aux marchés énergétiques. Les autres branches industrielles suivent une trajectoire similaire : la part des industries manufacturières double, passant de 3,9 % à 7,9 % ; celle du raffinage et de la cokéfaction s'établit autour de 6 à 7 %, avec une forte volatilité ; celle de la métallurgie double également sur la période.

La progression de la part de l'énergie, de 0,6 % à 2,5 %, confirme quant à elle la sensibilité croissante des coûts agricoles aux prix énergétiques mondiaux. Enfin, la montée en puissance des services techniques, d'ingénierie et administratifs, dont le poids combiné passe de 0,8 % à 2,4 %, témoigne d'une complexification du système productif, de plus en plus tributaire de compétences et de prestations externes. Au total, ces évolutions dessinent le portrait d'une agriculture qui, loin de s'être affranchie de ses dépendances, les a simplement déplacées : de l'intérieur du secteur vers l'extérieur, et de la terre vers l'industrie et les services.

► L'AGRICULTURE FRANÇAISE À L'ÉTAU : ÉROSION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET DÉPENDANCES CROISSANTES AUX INTRANTS (suite)

Graphique 8 : évolution de la part des consommations intermédiaires de la branche agricole*



Chambres d'agriculture France

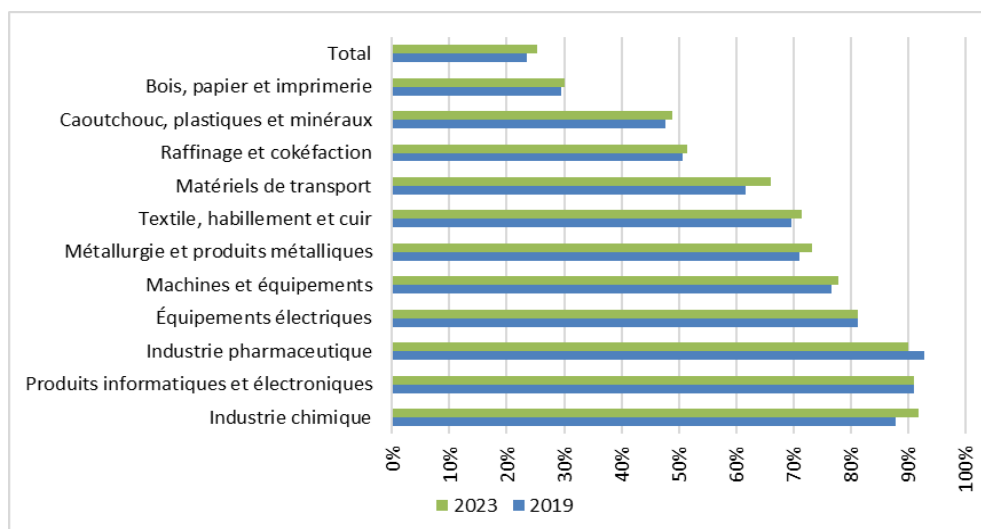
Source : INSEE

*l'axe de gauche couvre l'ensemble des branches à l'exception de la branche agricole, dont les valeurs, plus élevées, sont rapportées à l'axe de droite

Ce déplacement revêt en outre une dimension géographique croissante : à mesure que le modèle agricole s'est industrialisé, le recours aux importations s'est intensifié, la part des intrants d'origine étrangère progressant parallèlement à celle des intrants industriels.

L'évolution des taux de dépendance aux importations des consommations intermédiaires agricoles entre 2019 et 2023 permet de mesurer concrètement cette fragilisation. En apparence modérée, la hausse du taux global, de 23,4 % à 25,3 %, soit une progression de 7,8 %, masque en réalité une concentration de cette dépendance sur des intrants stratégiques, au cœur même du processus de production.

Graphique 9 : taux de dépendance des consommations intermédiaires de la branche agricole



Chambres d'agriculture France

Source : INSEE

Note de lecture : La présence de branches productrices de machines ou de matériels de transport dans les consommations intermédiaires n'implique pas que l'acquisition d'équipements durables soit comptabilisée comme telle. Les montants reportés ici correspondent aux biens et services issus de ces branches et mobilisés comme intrants courants par la branche agroalimentaire : pièces détachées, composants, entretien et réparations courantes, ou encore petits équipements non immobilisés. Conformément aux conventions de la comptabilité nationale, les consommations intermédiaires englobent également certains biens durables de faible valeur ou dont la durée de vie est inférieure à un an, ainsi que les dépenses liées à l'entretien des biens de capital fixe. En revanche, les dépenses qui prolongent la durée de vie de ces biens ou en accroissent le rendement relèvent de la formation brute de capital fixe (FBCF)

►► L'AGRICULTURE FRANÇAISE À L'ÉTAU : ÉROSION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET DÉPENDANCES CROISSANTES AUX INTRANTS (suite)

À titre d'exemple, l'industrie chimique, pilier des systèmes agricoles intensifs, atteint un taux de dépendance de 91,8 % en 2023, en hausse de 4,4 points sur la période 2019-2023, révélant une quasi-dépendance aux importations pour les engrais et produits phytosanitaires. Les intrants liés à la mécanisation affichent des niveaux similaires : matériels de transport (66,1 %, +7,3 points), métallurgie (73,2 %, +2,9 points) et machines et équipements (77,9 %, +1,8 point), confirmant l'ancrage de l'agriculture dans des chaînes de valeur globalisées. Certains postes atteignent des niveaux structurellement très élevés, comme les produits informatiques et électroniques (91,0 %) ou les équipements électriques (81,2 %), qui recouvrent des équipements devenus indispensables au fonctionnement des exploitations modernes : capteurs de surveillance des cultures, systèmes de guidage par GPS, automates de traite, drones agricoles ou encore matériels de gestion de l'irrigation. Cette dépendance technologique est difficilement substituable à court terme, dans la mesure où ces équipements sont majoritairement conçus et fabriqués hors de France, voire hors d'Europe. Y remédier suppose une stratégie industrielle de long terme, articulant politiques de réindustrialisation, soutien à la recherche et au développement, et renforcement des capacités de production européennes notamment françaises dans les secteurs critiques non seulement pour l'agriculture mais aussi pour tous les autres secteurs de l'économie. En l'absence d'une telle ambition, la dépendance technologique de l'agriculture risque de s'approfondir au rythme même de sa modernisation, chaque gain de productivité renforçant paradoxalement la vulnérabilité du secteur aux ruptures d'approvisionnement et aux tensions géopolitiques.

Par ailleurs, les intrants énergétiques, via le raffinage (51,5 %, +1,9 point), contribuent à amplifier cette exposition aux marchés mondiaux dans un contexte de forte volatilité des prix.

Cette dépendance prend une dimension particulièrement préoccupante au regard du contexte géopolitique actuel, marqué par une multiplication des tensions et des conflits aux répercussions économiques directes sur les approvisionnements agricoles. La guerre en Ukraine a constitué un premier signal d'alarme : elle a mis brutalement en évidence la vulnérabilité de l'agriculture européenne à sa dépendance aux approvisionnements en gaz naturel et en engrais azotés russes, provoquant une flambée des prix sans précédent. Les tensions au Moyen-Orient, et plus récemment le conflit impliquant l'Iran, ravivent quant à elles le risque de perturbation des marchés énergétiques mondiaux et accroissent la pression pour identifier des sources d'approvisionnement alternatives. Par ailleurs, la mise en place du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) ajoute une nouvelle dimension à ces incertitudes : en renchérissant le coût des importations intensives en carbone, il pourrait corriger certaines distorsions de concurrence, mais au prix d'un alourdissement des coûts d'approvisionnement des exploitations agricoles à court terme.

Au total, la progression de la dépendance aux importations traduit une mutation profonde : l'agriculture française ne dépend plus seulement de ses rendements, mais des conditions d'accès à des intrants largement importés, volatils et stratégiques. La question centrale n'est dès lors plus uniquement celle de la capacité à produire, mais celle de la maîtrise des dépendances qui conditionnent cette production, ce qui reconfigure en profondeur les enjeux de compétitivité et de souveraineté alimentaire.

La dépendance aux approvisionnements énergétiques renforce la vulnérabilité de l'agriculture française

►► L'AGRICULTURE FRANÇAISE À L'ÉTAU : ÉROSION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET DÉPENDANCES CROISSANTES AUX INTRANTS (suite)

A mesure que le système alimentaire s'industrialise la part de la valeur revenant à l'agriculture diminue

Ces évolutions ne sont pas propres au cas français et s'inscrivent dans une transformation structurelle plus large des systèmes alimentaires, dont la littérature économique a très tôt cherché à rendre compte. Rastoin et Gheri (2007), dans un cadre d'analyse désormais classique, distinguent quatre stades d'évolution des systèmes agroalimentaires (tableau 1), dont la trajectoire se confirme avec une remarquable régularité. Au stade agricole, les producteurs captent l'intégralité de la valeur du produit alimentaire final, la consommation est exclusivement domestique et les circuits de distribution quasi inexistant. À mesure que le système s'industrialise, cette répartition se modifie radicalement : au stade agro-industriel, la part revenant aux agriculteurs s'effondre à 30 %, tandis que celle des industriels atteint 40 % et celle des services 30 %. Au stade ultime, dit agro-tertiaire, caractéristique des économies les plus avancées, les agriculteurs ne perçoivent plus que 10 % de la valeur finale, quand les services en captent 55 % et les industriels 35 %. Parallèlement, la consommation hors domicile progresse jusqu'à représenter la moitié des débouchés, et les distances parcourues par les produits s'allongent considérablement.

Formulée il y a près de vingt ans, cette grille de lecture n'a cessé de gagner en pertinence. Loin d'être démentie par les évolutions récentes, la trajectoire qu'elle décrit se confirme et s'accélère : montée des services immatériels dans les consommations intermédiaires, essor de la restauration hors domicile, allongement des chaînes d'approvisionnement, concentration croissante de la valeur en aval de la production agricole. Les données analysées tout au long de cette étude s'inscrivent point par point dans ce schéma, conférant rétrospectivement à ce cadre théorique une valeur quasi prédictive et suggérant que l'économie alimentaire française se situe désormais pleinement dans la phase agro-tertiaire.

Tableau 1 : les quatre stades des systèmes alimentaires

Stades	Modes de consommation (%)		Répartition du prix final du produit alimentaire (%)			Food miles
	Domicile	RHF	Agriculteurs	Industriels	services	Distances parcourues (km)
Agricole	100	-	100	0	0	-
Artisanal	90	10	70	20	10	+
Agro-industriel	70	30	30	40	30	++
Agro-tertiaire	50	50	10	35	55	+++

(source : Rastoin, Gheri) 2007)

Prises ensemble, les transformations des consommations intermédiaires dans les branches agricole et agroalimentaire traduisent un double décrochage : en amont, l'agriculture perd en autonomie productive ; en aval, elle occupe une place relative décroissante dans les processus de transformation. Ces deux dynamiques conjuguées contribuent à expliquer l'érosion progressive de la part de valeur captée par le secteur agricole au sein de la chaîne alimentaire.

►► L'AGRICULTURE FRANÇAISE À L'ÉTAU : ÉROSION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET DÉPENDANCES CROISSANTES AUX INTRANTS (suite)

Une double dépendance liée aux intrants importés et aux canaux de distribution dominés par la transformation

Pour conclure, l'ensemble des évolutions analysées met en évidence une transformation structurelle profonde du modèle agricole français, caractérisée par une double dépendance. En amont, une dépendance productive croissante à des intrants industriels, énergétiques et immatériels largement importés. En aval, une dépendance économique à des chaînes alimentaires dominées par la transformation et la distribution, qui laissent à l'agriculture une part décroissante de la valeur créée.

Face à ces déséquilibres, les politiques publiques ont cherché à intervenir, notamment à travers les lois EGAlim, dont l'objectif central est de rééquilibrer les relations commerciales au sein des filières et d'améliorer la rémunération des agriculteurs. En instaurant une logique de construction des prix fondée sur les coûts de production, ces dispositifs ont constitué une avancée réelle, en reconnaissant la nécessité de sécuriser le revenu agricole dans un environnement de plus en plus volatile. Leurs résultats demeurent toutefois contrastés : la complexité du dispositif, les difficultés de contrôle et les contournements observés dans certaines filières montrent que la régulation des prix, aussi nécessaire soit-elle, ne peut à elle seule inverser des tendances structurelles profondément ancrées.

Parallèlement, la montée en puissance du thème de la souveraineté alimentaire, réaffirmée avec force dans le contexte des crises récentes (énergétique, géopolitique, inflationniste) témoigne d'une prise de conscience croissante des vulnérabilités du système alimentaire français. Mais cette souveraineté ne saurait se réduire à la seule capacité productive agricole : elle repose désormais tout autant sur la maîtrise des intrants stratégiques, des technologies, des chaînes logistiques et des infrastructures industrielles qui conditionnent la production.

Plusieurs orientations apparaissent dès lors essentielles. La réduction de la dépendance aux intrants importés, notamment dans les domaines de la chimie et de l'énergie, suppose le développement d'alternatives crédibles : transition agroécologique, relocalisation industrielle, innovation dans les procédés. Une montée en gamme de la production agricole, fondée sur la qualité, la différenciation et la valorisation territoriale, constitue par ailleurs un levier indispensable pour améliorer la captation de valeur en amont de la chaîne. Le soutien à l'innovation et à la transition technologique permettrait quant à lui de concilier compétitivité et réduction des intrants. Enfin, la poursuite des efforts de régulation des relations commerciales devra s'accompagner d'une meilleure transparence économique et d'un renforcement effectif des mécanismes de contrôle.

Au-delà de ces leviers, une question fondamentale demeure en suspens : dans un système alimentaire profondément intégré aux marchés mondiaux, la souveraineté alimentaire peut-elle encore se construire à la seule échelle nationale ? Ou doit-elle être repensée à l'échelle européenne, voire systémique, en intégrant l'ensemble des dépendances qui structurent désormais la production et la transformation agricoles ? C'est sans doute à cette question que les prochaines décennies devront apporter une réponse.

La résurgence du concept de souveraineté alimentaire se heurte à l'intégration de l'agriculture dans les marchés mondiaux

Chambres d'agriculture France

9 avenue George V — 75008 Paris
Tél : 01 53 57 11 40

Directeur de la publication :

Thierry Pouch

Mise en page : Odile Martin-Lefèvre
Service Etudes économiques et prospective



chambres-agriculture.fr

